



STOP au profilage des postes ! NON aux postes à profil de directeurs d'école !

Le **profilage des postes** s'accélère : dernier en date, ceux des directeurs d'école.

La **Loi Rilhac**, votée en décembre 2021, donne au directeur ou à la directrice « **une délégation de compétences de l'autorité académique** » et « **une autorité fonctionnelle** ». Les conséquences sont déjà là.

Les directeurs qui seront déchargés à temps complet en septembre 2022 ne seront plus enseignants. L'Administration leur demande de **signer pour postuler sur leur propre poste qui devient poste à profil**.

La **fiche de poste** précise qu'il s'agira de :

- travailler au sein d'une **équipe pluri-catégorielle 1er et 2nd degrés, animer des réunions, des groupes de travail avec les équipes des écoles et du collège du réseau, avec les partenaires associés pour la mise en œuvre du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;**

- **participer à la mise en œuvre des innovations pédagogiques** (lire expérimentations gouvernementales)

- porter une attention particulière à la **personnalisation des parcours, en favorisant la mise en cohérence et l'articulation des différents dispositifs d'aide ;**

- participer aux différentes **réunions du conseil école-collège et contribuer activement** à ses travaux ;

- participer à l'**élaboration des outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec l'IEN** de circonscription ;

- contribuer aux **actions partenariales et à leur évaluation**.

« Ce poste exige également **une présence affirmée et une disponibilité importante**, des aptitudes au dialogue ; une capacité à se former afin de proposer aux équipes un appui pédagogique. La détention d'un CAFIPEMF est de nature à représenter une réelle valeur ajoutée à la candidature. »

De fait, l'obtention des postes de direction n'est plus soumise à un barème lié à l'ancienneté mais à l'arbitraire, selon les besoins de l'administration.

Ce sont autant de postes qui échappent à un mouvement égalitaire pour l'ensemble des professeurs des écoles.

C'est d'ailleurs le cas pour l'ensemble des postes à profil qui se sont multipliés ces dernières années.

Sur certaines écoles, 7 postes sur 11 sont aujourd'hui profilés !

STOP au profilage des postes !

Signez la pétition en ligne [ici](#)

NOM - Prénom	Ecole	Signature

